

## **Approbation des comptes et affectation du résultat 2023**

---

DELIBERATION CA 2024 M06 18  
Conseil d'Administration du 18 juin 2024

---

Membres délibérants présents :

Mesdames Françoise AUBIN , Marie-France BOMMERT, Marie-Thérèse CHERIAUX-GOUBIN, Brigitte DEMEURANT COSTARD, Blandine DONNET, Martine HUBERT, Nadège LANGLAIS, Nicole LECLERC, Chantal LE POEC, Marie-Chantal NACIRI, Gaëlle ROUTIER, Valérie RUMIANO.

Messieurs Daniel BARON, Bruno BEUZIT, Jean-Claude DAUPHIN, Jean-Yves GATHIGNOL, Jean-Claude GUILLOT, Guillaume HAMON, Jean-Jacques LEGUERN, Loïc LENOUVEL, Thierry SAVIDAN.

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Mme Fanny CHAPPE donne pouvoir à Mme Gaëlle ROUTIER  
M. Stéphane FAVRAIS donne pouvoir à Mme Martine HUBERT  
Mme Sylvie GUIGNARD donne pouvoir à Mme Valérie RUMIANO

Membres excusés sans pouvoir :

Mme Véronique CADUDAL  
M. Paul LE BIHAN  
Mme Sandra LE NOUVEL

Membres consultatifs présents :

M. Jean-Denis MEGE, Directeur Général  
Mme Gwenaël HERVOUET - Représentante de M. Le Préfet  
Mme Céline SALLE, représentante du CSE

Assistaient à la séance :

M. Pierre PESTEL, Directeur financier  
M. François AUSSANAIRE, Directeur de la Clientèle et des Territoires  
Mme Anne GIRAUD, Directrice des ressources internes et la politique RSE  
Mme Emmanuelle DRUILLENNEC, Directrice du Patrimoine  
M. François BRACQ, Direction des finances  
M. Quentin LE MEUR, Commissaire aux comptes  
Mme Lydia ALLORY, Secrétaire Direction Générale

---

Statuant sur le bilan de l'exercice 2023, dont le total est arrêté définitivement à la somme de 1 009 173 897,88€ ;

Considérant, conformément à l'instruction comptable, que le Conseil d'Administration doit se prononcer sur l'affectation du résultat comptable de l'exercice 2023 de 7 445 790 € et du Report à Nouveau de 112 156 521,93 € répartis ainsi :

- Résultat comptable 2023 des activités SIEG : 6 651 690,05 € ;
- Résultat comptable 2023 des activités hors SIEG : 794 099,95 € ;
- Report à Nouveau Créancier SIEG : 28 083 445,27 € ;
- Report à Nouveau Créancier Hors SIEG : 1 176 596,62 € ;

- Report à Nouveau Crédeur antérieur à 2021 : 82 896 480,04 €.

Après lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, il est demandé aux membres du Conseil d'Administration :

- D'approuver les comptes annuels de l'exercice 2023 ;
- D'affecter le résultat comptable de l'exercice d'un montant de 7 445 790 € et le Report à Nouveau de 112 156 521,93 €, conformément aux dispositions de l'article R 423-12 du Code de la Construction et de l'Habitation :
  - 34 610 958,71 € en Report à Nouveau crédeur SIEG ;
  - 124 176,61 € en réserves sur cessions d'immobilisations SIEG ;
  - 1 970 696,57 € en Report à Nouveau crédeur hors SIEG ;
  - 82 896 480,04 en Report à Nouveau crédeur antérieur à 2021.

---

### **Le Conseil d'Administration, Après en avoir délibéré**

---

- Approuve les comptes annuels de l'exercice 2023 ;
- Affecte le résultat comptable de l'exercice d'un montant de 7 445 790 € et le Report à Nouveau de 112 156 521,93 €, conformément aux dispositions de l'article R 423-12 du Code de la Construction et de l'Habitation :
  - 34 610 958,71 € en Report à Nouveau crédeur SIEG ;
  - 124 176,61 € en réserves sur cessions d'immobilisations SIEG ;
  - 1 970 696,57 € en Report à Nouveau crédeur hors SIEG ;
  - 82 896 480,04 en Report à Nouveau crédeur antérieur à 2021.

---

**Vote à l'unanimité**

La Présidente, Gaëlle ROUTIER  
Conseillère Départementale du Canton de Plélo



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaëlle ROUTIER', written over a horizontal line.